

Dionnodi Tchaine, Doumpa Mian-Asmbaye, Alfaïd Aboud Adam

DE L'EXPLORATION DES PRATIQUES LANGAGIERES BILINGUES DES ENSEIGNANTS SUR LE CAMPUS DE TOUKRA (N'DJAMENA)

Résumé

La pluralité des répertoires verbaux, découlant d'un multilinguisme si prégnant au Tchad, offre sur le campus de Toukra des scènes de pratiques langagières bilingues variées. Par une approche psychosociale, l'étude vise à appréhender les choix de langue(s) de conversation entre enseignantes arabophones et francophones. En résultat, le choix n'est pas guidé, par un désir de manifester ostensiblement une *appartenance groupale*¹. Le recours aux langues nationales, dont l'arabe tchadien, s'avère un accommodement.

Mots clés : bilinguisme - langues officielles – langues nationales/maternelles – choix de langue – appartenance groupale.

Abstract

The plurality of language index ensued from vivid multilingualism in Chad shows on the campus of Toukra varied bilingual linguistic practices. In a psychosocial approach, this work aims at apprehending the choice of language conversations between co-workers. As result, the choice is not guided by a will to express ostentatiously one's *membership*. Hence, the resort to mother tongue languages, as chadian arabic, is a palliative.

Key words: bilingualism - official languages –national/mother tongue languages – choice of language – membership.

¹ Manifestation en contexte multilingue, pluriculturel, d'une filiation linguistique, religieuse, ou territoriale.

Introduction

Le vaste territoire du Tchad se compose d'une mosaïque de communautés ethnolinguistiques dont les membres parlent, pour la plupart, plusieurs langues. Le paysage linguistique multilingue qui en découle, offre des scènes de pratiques langagières variées mettant en présence les langues nationales (maternelles) et celles étrangères/officielles que sont l'arabe et le français.

De par son histoire, -ancienne colonie française- le français fut la seule langue de l'administration. Depuis 1978, la Loi Fondamentale de la République a institutionnalisé le bilinguisme arabe-français. Cependant, les productions bilingues des enseignant.e.s, même en milieu universitaire, dans le respect des langues co-officielles, relèvent de l'écrit ; et portent, essentiellement, sur les timbres des documents officiels, les contenus des enseignements selon les filières. Dans les interactions langagières ordinaires, il est utilisé couramment les langues nationales dont le parler arabe tchadien.

L'article vise à explorer les attitudes et appréhensions des enseignant.e.s, qui commandent leurs pratiques langagières bilingues, selon qu'ils/elles sont, de formation de base, francophones ou arabophones, sur le campus de Toukra.

1. Contexte de l'étude

L'arabe classique/littéraire et le français sont les langues co-officielles au Tchad, donc d'usage dans la sphère administrative. L'émergence et l'évolution desquelles langues sont le fruit de l'histoire sociopolitique du pays. Officialisé depuis 1978, l'arabe est en situation de diglossie : une *variété haute* pratiquée par une élite -émergente- et une *variété basse*, locale, qui est celle de la majorité.

Le français, *langue du colonisateur*, fut rejeté par des franges des populations, notamment celles du Centre et du Septentrion tchadien, qui avaient, elles, épousé antérieurement -dès le 11^e siècle-, la culture musulmane avec son corollaire l'islam et sa langue. Les franges méridionales, elles, furent et demeurent enclines à la pratique du français.

En conséquence, le système éducatif est organisé en trois types d'écoles : arabophones, francophones et bilingues (arabe/français) ; d'où sortent, en réalité, des individus ayant faiblement une pratique aisée des deux langues co-officielles. Il est attesté un insuffisant accès et une très faible maîtrise des codes y relatifs tant par la population en général que dans le milieu universitaire :

- le taux d'analphabétisme de la population tchadienne est 78%, (RGPH2², 2009) ;
- l'arabe classique/littéraire n'a qu'une très restreinte pratique, à peine 10% de la population (Djarangar, Djita Issa, 2007, p.13) ;
- 60 % des Tchadiens parleraient l'arabe tchadien : 10 % comme langue maternelle et 50 % comme « langue seconde » ou véhiculaire (Djarangar D. I., Reoutarem Sylvain, Dionnodji Tchainé, Doumpa Mian-Asmbaye, Fatime Pamdegué, Ali Moussa, Souleyma Kaddo, 2012, p.43) ;

Alors, pour y parer, le dispositif actuel de formation universitaire comporte pour certaines filières des options arabes vs françaises : Lettres et Linguistiques, arabe vs français ; Sciences et Techniques de l'Information et de Communication, arabe vs français ; Histoire, arabe vs français ; Géographie arabe vs français ; etc.

Une étude montrait que, le français se parle [...] dans les services de l'administration et dans tous les lieux publics (78 %), [...] en y associant une langue nationale véhiculaire, arabe [et/ou] sara (Djarangar et al., 2012). Aussi, la pratique dominante de l'arabe tchadien en lieu et place de l'arabe littéraire académique est-elle manifeste.

En outre, le nouveau paradigme de nomination aux postes de responsabilité dans la sphère administrative voudrait que s'ils sont deux responsables, l'un soit francophone et l'autre arabophone. Ce qui, d'ailleurs, est le cas dans notre terrain d'étude où dans les deux Facultés, les Doyens titulaires sont francophones et leurs adjoints arabophones. Et de ce fait, selon les besoins communicationnels liés au contexte, à l'objet, à l'identité et/ou le statut de l'interlocuteur, la pratique alternée et/ou concomitante de l'une ou l'autre des deux langues co-officielles avec une langue nationale se développe couramment : des faits d'alternance codique.

Cependant, selon le répertoire verbal des interlocuteurs et le type de leur relation (verticale/horizontale), le choix de la langue de conversation n'est pas fortuit. Il varie dès les *rituels d'ouverture* selon que l'on a en face un collaborat.eur/rice de même rang ou un supérieur hiérarchique. Il apparaît les marques transcodiques.

Alors, selon que l'interlocut.eur/rice est identifié.e ou non, comme arabophone ou francophone, quelles attitudes, quelles appréhensions

² Recensement général de la population et de l'habitat, le dernier, effectué depuis 2009.

commandent le choix de langue(s) de conversation parmi les langues co-officielles et/ou les langues nationales, selon les opportunités?

2. Cadre théorique et méthodologie

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique interactionnelle. Elle a été menée suivant, d'une part, l'approche psychosociale et, d'autre part, l'approche microsociolinguistique, débouchant sur un double objectif :

- 1) comprendre les mécanismes psychologiques responsables de différents comportements socio-langagières ;
- 2) comprendre l'influence du contexte social sur lesdits comportements.

Nos échanges devant renseigner sur les postures de collaborat.eurs/rices qui commandent dans les conversations, le choix de la langue dans laquelle :

- A. en tant qu'émetteur, l'on s'adresse à un.e interlocut.eur/rice sans connaître son répertoire linguistique ;
- B. en tant qu'émett.eur/rice, l'on s'adresse à un.e interlocut.eur/rice, connaissant son répertoire linguistique, c'est-à-dire, identifié comme arabophone ou francophone ;
- C. en tant que récept.eur/rice, l'on réplique ne connaissant ni l'identité de l'émett.eur/rice, ni le code source;
- D. en tant que récept.eur/rice, l'on réplique connaissant l'identité de l'émett.eur/rice (comme arabophone ou francophone) et le code source ; nous nous sommes intéressés à un public de type *groupe secondaire*³.

Ainsi, au moyen d'une enquête de type sociométrique qui a allié observations simple et participante et interview en libre entretien, nous avons interrogé un certain nombre de collègues. Notre échantillonnage a donc concerné, au niveau macro, tout le personnel enseignant exerçant à la Faculté de Langues, Lettres, Arts et Communication et à la Faculté de Sciences Humaines et Sociales.

3. Corpus

Ce sont 50 enseignant.e.s dont 30 francophones et 20 arabophones. Deux sous-groupes sont établis : d'une part des individus s'exprimant dans les deux langues co-officielles et d'autre part, des sujets ne pouvant, en plus de la langue officielle de leur formation de base -ou français, ou arabe-, que faire

³ caractérisé par des individus (collaborateurs/rices) à contacts plus ou moins irréguliers dans un contexte officiel et impersonnel

recours à une langue nationale pour aborder ou répliquer dans une conversation.

Nonobstant leur connaissance de plus d'une langue nationale et/ou étrangère, le tableau qui suit nous présente le total d'interviewés discriminés en :

1. arabophones *pur.e.s*, n'ayant en plus de leur langue première, que l'arabe littéraire, noté Ar1 ;
2. arabophones ayant connaissance et pratique plus ou moins aisées du français auquel ils font recours en cas de besoin, noté Ar2 ;
3. francophones *pur.e.s*, n'ayant en plus de leur langue première, que le français, noté Fr1 ;
4. francophones ayant connaissance et pratique plus ou moins aisées de l'arabe littéraire -et surtout de l'arabe local- auquel ils font recours en tant besoin, noté Fr2.

Tableau n° 1. Effectifs des enquêtés discriminés selon le répertoire linguistique

Arabophones							Francophones						Total			
Ar1			Ar2			TA r	Fr1			Fr2			TF r	F	H	T
F	H	TA r1	F	H	TA r2	20	F	H	TF r1	F	H	TF r2	30	1 2	3 8	5 0
2	6	8	3	9	12		4	1 2	16	3	1 1	14				

Nous traiterons, essentiellement, des motivations de choix de la langue source.

3.1. Choix du code source, en tant qu'émetteur/rice, sans connaître le répertoire linguistique de l'interlocuteur/rice

3.1.1. Francophones

Toute conversation s'amorce par ces rituels : formule de salutation, et/ou d'appel. Toutes catégories confondues, les enseignant.e.s francophones disent aborder leur(s) interlocuteur/rice.s en français : soit 100%.

Mais, suivant la réplique, la langue de conversation peut ou non changer. Dans la catégorie des francophones *pur.e.s* (Fr1), 100% disent ne poursuivre la conversation qu'en français. Par contre, dans la catégorie Fr2, cela peut être ou en français ou arabe dialectal. Discriminés, 4/11 hommes, (soit 37%),

poursuivent la conversation seulement en français, s'ils réalisent que l'interlocut.eur/rice peut s'exprimer en français, mais rechignent à le faire.

Pour la majorité, soit 7/11 (soit 63%), elle continue dans la langue de réplique. Aussi, 3/3 enseignantes (soit 100%) disent ne pas rechigner à poursuivre la conversation dans la langue de choix de l'interlocut.eur.rice.

3.1.2. Arabophones

Toutes catégories confondues, les enseignant.e.s arabophones abordent leur.s interlocut.eur/rice.s par une *formule de salutation* qui selon le cas, en arabe littéraire ou, et le plus souvent, en arabe dialectal tchadien (soit « salmalek/kou »). Pour la catégorie Ar2, 100% entament la conversation en français, quel qu'en soit le degré de maîtrise, si l'interlocut.eur/rice est présumé.e Fr1.

Cependant, même si l'interlocut.eur/rice est francophone mais musulman.e donc, censé.e parler l'arabe, dans tous les cas, la conversation s'amorce en arabe ; 100% procèdent ainsi.

3.2. Choix du code source, en tant qu'émett.eur/rice, connaissant le répertoire linguistique de l'interlocut.eur/rice : identifié.e comme arabophone ou francophone

3.2.1. Francophones

Pour les francophones, toutes catégories confondues, sans tenir compte de son *appartenance groupale*, si l'interlocut.eur/rice est clairement identifié.e, il se présente deux situations :

- si arabophone Ar1, alors, il/elle est abordé.e en arabe littéraire si l'émett.eur/rice lui-même en a connaissance : ce sont 4/11 hommes de la catégorie Fr2, (soit 36%) qui se prêtent à cet exercice. Le reste, soit 3 femmes et 7 hommes, (représentant 64%), utilisent l'arabe tchadien parce que ne connaissant pas l'arabe littéraire, eux-mêmes ;
- si francophone, il/elle est abordé.e d'office en français, ou si partageant une même langue maternelle, celle-ci est utilisée, ne serait-ce que dans les *rituels d'ouvertures*.

3.2.2. Arabophones

Dans la catégorie Ar1, pour 8 individus (soit 100%), même si l'interlocut.eur/rice est clairement identifié.e comme francophone, du fait de l'incompétence en français, la conversation ne pouvant se tenir outre mesure, la *formule de salutation*, l'est en arabe littéraire.

Par contre dans la catégorie Ar2, étant donné, leur connaissance plus ou moins aisée du français, il se présente trois situations :

- si l'interlocut.eur/rice est identifié.e. comme arabophone, la conversation se déroule en arabe ;
- si l'interlocut.eur/rice est identifié.e. comme francophone, mais musulman, donc devant connaître l'arabe local, alors, *les rituels d'ouverture* se tiennent en cette langue et la conversation de continuer ou en français (9/12 enquêté.e.s dont 2 femmes et 7 hommes, soit 75%) ou en arabe local (3/12, dont 1 femme et 2 hommes, soit 25%) ;
- si l'interlocut.eur/rice est identifié.e. comme francophone, non musulman, susceptible de ne connaître aucune variété de l'arabe, l'échange est abordé ou en arabe local (6/12 dont 1 femme et 5 hommes, soit 50%), ou en français (6/12, dont 2 femmes et 4 hommes, soit 50%), –et cela concerne les rituels d'ouverture-, mais se poursuit en français.

Ainsi, au-delà du problème de choix de la langue qui favorise la réussite de l'échange, il se pose ceux :

- du *déterminisme de répertoire* (Lüdi, 2003) ;
- de la convergence de choix de langue(s).

L'analyse des transmutations linguistiques pratiquées par les enquêté.e.s, devrait nous aider à en élucider les contours.

4. Des transmutations linguistiques des interlocuteurs

4.1. Une typologie des interactions verbales

Matthey, M. et De Pietro, J-F (1997), montrent que dans les situations de multilinguisme, par la combinaison des deux axes contenus dans la figure suivante, quatre situations prototypiques de pratiques langagières bilingues apparaissent :

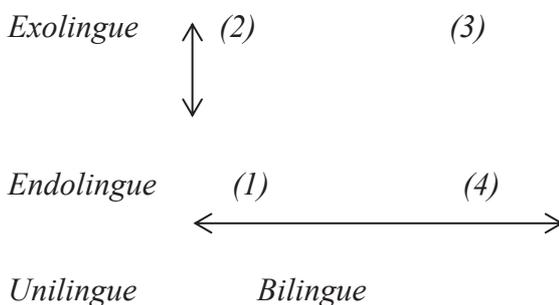


Figure n° 1 : repère typologique des interactions verbales

Il en ressort, que l'axe unilingue-bilingue rend compte de la disponibilité d'une deuxième langue dans le répertoire verbal des interlocuteurs. L'axe endolingue-exolingue rend compte du degré de partage du ou des code(s) par les interlocuteurs. Ces auteurs poursuivent que les quatre situations présentées sur le schéma sont bien sûr des situations idéalisées dans un but heuristique. De ce fait, la situation représentée par (1) est caractérisée par la présence d'une seule langue et une asymétrie linguistique minimum entre les locuteurs. Les situations unilingues-exolingues (2) sont caractérisées par la prise en compte, par les interlocuteurs eux-mêmes, des divergences codiques et par la mise en œuvre de diverses stratégies pour les réduire, en restant cependant à l'intérieur d'une seule langue. Les situations exolingues-bilingues (3) sont, elles aussi, caractérisées par des divergences codiques entre interlocuteurs, mais ceux-ci ont cette fois recours à deux langues, inégalement partagées toutefois, pour les surmonter. Enfin, les situations bilingues-endolingues rendent compte de ce que nous avons appelé le parler bilingue; et c'est là que vont apparaître les phénomènes propres aux situations de communication bilingue.

4.2. Des marques transcodiques

Pour une relation sociale positive, « toute communication réussie nécessite une adaptation communicative, donc une orientation vers l'interlocuteur, donc une co-construction du discours, une négociation du sens et des formes » (Matthey, M. 2008 :126).

Les alternances codiques sont le *code switching* et le *code mixing*. « L'alternance codique dans une conversation peut se définir comme la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal des passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux distincts » (Gumperz, J., 1987, p.57). Il distingue, à cet effet, trois types d'alternance codique à savoir :

- ✓ l'alternance intra-phrastique : les éléments qui caractérisent les structures syntaxiques des langues utilisées coexistent à l'intérieur d'une même phrase ;
- ✓ l'alternance inter-phrastique : les phrases ou les fragments du discours coexistent en même temps dans la production d'un même locuteur. Ce type d'alternance se manifeste soit dans deux phrases consécutives, soit dans des phrases complexes, et ;
- ✓ l'alternance extra-phrastique : des segments alternés sont des expressions idiomatiques figées, des proverbes ou des dictons

Lesquelles alternances donnent lieu à des phénomènes de réitération (consistant à reformuler, à traduire ou à interpréter le message dans une langue autre que la première de l'énoncé afin de permettre une meilleure compréhension), et de modélisation, (ou l'action consistant à préciser le contenu d'un message dans une langue autre que la première).

Or, en certaines circonstances, les alternances codiques ne visent pas les mêmes objectifs, comme le relèvent, Mba, G. et Guewou I. (2017), selon lesquels :

« l'utilisation de l'alternance codique pourrait exprimer chez certains une exhibition de dévitalisation de la langue. Chez d'autres, l'exhibition de leur statut social en tant que personnes bilingues, d'autres encore exhiberaient une maîtrise insuffisante de la langue doublée d'une conscience aiguë de masque de cette incapacité sous le cap du statut linguistique multiple » (2017, pp.108-109).

Abondant dans le même sens, Bourhis & al. (2000) notent qu' :

« il est évident que les alternances codiques n'ont pas toujours pour but d'améliorer l'efficacité de la communication et que certains choix langagiers sont motivés par la remise en question des rôles sociaux ou par l'affirmation de l'identité sociale par rapport à l'exogroupe rival » (2000, p.22).

4.3. Du choix de la langue(s) de conversation

Grosjean François (cité par Lüdi, G. & Py, B., 2003) montre que le choix de la langue ou la distribution des usages langagiers correspond à des faisceaux caractéristiques de facteurs situationnels qui mettent en jeu : le contexte qui motive l'échange, le répertoire verbal des interlocuteurs et le type de relation qu'ils entretiennent.

En effet, dans le cadre la sociopsychologie (Giles et al. 1991 ; Matthey, 2008), *la théorie de l'adaptation communicative* développée montre que la convergence des locuteurs vers une langue commune indique une relation sociale positive. Dans notre contexte, les marques transcodiques manifestées par le passage du français à l'arabe littéraire, et/ou, le plus souvent, à l'arabe tchadien, ou inversement, mais aussi, aux langues nationales, notamment la langue maternelle de l'interlocuteur traduisent une sympathie et/ou un réel rapprochement.

4.3.1. Situations de libre choix de la langue de conversation

Les situations de libre choix, sont celles qui, surviennent quand les interlocuteurs, de par leurs relations, utilisent librement, invariablement ou le français ou l'arabe. L'étude aura montré qu'entre interlocuteurs francophones, l'échange se fait spontanément en français ; et entre interlocuteurs dont l'un est francophone et l'autre arabophone, cela dépend généralement de qui commence et de l'objet de l'échange, du postulat que l'interlocuteur peut ou non répliquer dans la langue source.

Cela survient dans les *rituels de conversations* et particulièrement, *le rituel d'ouverture* (Goffman, E., 1974). En effet, il est couramment utilisé une forme de salutation hybride dite, « *salutation complémentaire* » (Kerbrat-Orecchioni, C., 2001), contenue dans une formule constituée de [kef] = « comment » (en arabe tchadien) et de [ça va ?] du français, qui donne [kef, ça va ?], soit « comment ça va ? ». Une sorte de *code-mixing*.

Cette structure, malgré sa constitution n'est pas considérée comme une monstruosité linguistique. Tout au contraire, elle apparaît comme une figure du fonctionnement des échanges qui prend en compte la situation linguistique réelle des communautés, l'identité ou l'appartenance groupale des interlocuteurs : un « *parler bilingue* ». Matthey, M. (2008) de dire :

« dans l'échange conversationnel en situation de multilinguisme, les langues se mélangent et cette hybridation est au service des buts communicationnels des interlocuteurs, elle ne se fait pas au détriment de leur pensée » (2008 :119).

Ce processus vise, en effet, à établir une relation sociale positive qui permet d'éviter et privilège et exclusion.

4.3.2. Situation de choix contraint de la langue de conversation

La situation de choix contraint est celle où, les interlocuteurs ne partagent pas un même répertoire et/ou pour une raison donnée, sont tenus d'utiliser une des deux langues officielles. Lüdi (2003), parle de « *déterminisme social* » qui dans le contexte de l'étude, implique que l'on parle le français sinon l'arabe littéraire. Or, pour Giles, H. et Coupland, N., (cités par Bourhis R. Y., Lepicq D., Sachdev I., 2000), la compétence linguistique, le désir d'augmenter l'efficacité de la communication et les exigences normatives de la situation sont des facteurs importants qui influencent les choix linguistiques dans le cadre de la communication multilingue. Toutefois, des différences dans les seuils de tolérance aux marques transcodiques s'imposeront, par

rapport à la nature humaine, et le profil sociopolitique, même des interactants. Ainsi, le plus souvent, le choix se porte sur le français en raison de la vitalité du groupe qui l'emploie.

En effet, ces auteurs notent qu' :

« il est fréquent que la langue du groupe qui possède une forte vitalité soit l'objet d'attitudes plus positives et déclenche plus d'alternance codique en sa faveur que ce ne serait le cas pour la langue des groupes linguistiques de faible vitalité » (Bourhis R. Y, 2000, p.4).

Cela se justifie par le support institutionnel dont bénéficie le français mais aussi, au regard du poids de la représentation sociale positive accordé à ceux qui l'utilisent au sein des institutions officielles ou informelles et au degré de contrôle qu'ils exercent sur ces institutions : les responsables titulaires des facultés sont francophones et leurs seconds arabophones par exemple.

4.4. La convergence de choix comme recherche de relation sociale positive

Dans les interactions langagières mettant en jeu des interlocuteurs issus des milieux socioculturels différents, ne partageant pas un même répertoire verbal, il s'impose ainsi qu'ils trouvent un terrain d'entente par un processus consensuel.

Pour un échange communicationnel positif,

« il y a des situations où la marge de liberté des interlocuteurs est très limitée et où le déterminisme est dominant. D'autres, par contre, se caractérisent par plus de variation, d'hésitation, de redéfinition du choix de langue, de liberté » (Lüdi, G. et al., 2003 : 132).

La convergence suppose la prise en compte de l'autre tel qu'il est sans vouloir faire de lui ce que l'on voudrait qu'il soit en matière de langue. C'est la manifestation d'une attitude bienveillante à l'endroit de son interlocuteur, même si cela dépend aussi de ce qui est reçu en retour. L'on entre ainsi dans un processus d'*adaptation communicative* qui, dans notre contexte, se résume par : plus un locuteur arabophone se donne pour parler à l'autre en français, plus le francophone fait attention à lui en adaptant son registre tel que son interlocuteur puisse le comprendre et vice versa. Gumperz, J., relevait que:

« [...] ce type de relations directes entre langage et phénomènes sociaux concerne n'importe quelle société.

Lorsque des locuteurs maîtrisent et/ou emploient régulièrement deux ou plusieurs modes discursifs, et continuent à le faire pendant de longues périodes, chaque mode finira par être associé aux activités ou aux caractères sociaux des locuteurs. C'est le cas, en particulier des situations officielles ou cérémonielles, [...] les salutations ou les adieux stéréotypés. Dans ces occasions, le langage, les gestes et la totalité des attitudes sont parfois figés de manière si rigide qu'ils sont parties intégrantes de la définition du cadre, au point qu'un changement de langage peut changer le cadre » (1989, p.82).

Ainsi, le recours à l'une ou l'autre langue officielle est motivé, soit par des raisons purement linguistiques de réussir la conversation, soit par un mélange de langues découlant des lacunes de vocabulaire ou structure (Kielhofer, 1987), soit encore par la manifestation son *appartenance groupale*.

4.5. Divergence de choix de langue comme manifestation d'un rejet dissimulé

La divergence linguistique n'est pas d'emblée source de conflit mais elle ne le devient que « par la rigidité et l'ignorance dues aux stéréotypes sociaux » (Azzi, 1994, p.294). Ceux-ci découlent des préjugés et discriminations subséquentes des uns envers les autres. En effet, quand des interlocuteurs refusent délibérément de converger vers une langue commune, il peut naître un malentendu, un potentiel conflit. Celui-ci survient généralement quand le « *rituel d'ouverture* » par exemple, est mal négocié : quand un interlocuteur, se pointe et sans une formule de salutation préalable à toute conversation, s'adresse dans une langue que l'autre ne connaît pas. Des conflits de cette nature sont peu fréquents et découlent de ce que l'un des interlocuteurs voit en l'attitude de l'autre une quelconque volonté d'affirmation de soi, donc, l'expression d'une minorisation de l'autre. Ceci, d'autant plus que les composantes socio-ethniques et culturelles tchadiennes sont facilement repérables à travers les manifestations apparentes de leur *appartenance groupale* : musulman et assimilés souvent habillés en tenues sahéennes, (djellaba, chéchia, etc.) ; chrétiens et assimilés (tenues occidentales).

Ainsi, lorsque l'emploi ou de l'arabe ou du français est perçu comme manifestation et/ou signe d'une *appartenance groupale* et que les interlocuteurs ne convergent pas rapidement vers une langue consensuelle, naît la « *guerre des langues* » (Calvet, J-L, 1987), qui peut entraîner une

tension débouchant soit sur une prise de bec –rarement- soit la fin de l'échange. Et, comme l'a si bien dit cet auteur :

« la guerre des langues n'est jamais que l'aspect linguistique d'une guerre plus vaste : celle des individus qui ne partagent pas une même idéologie culturelle voire politique ; celles des groupes qui cherchent à s'affirmer à travers la langue qu'ils pratiquent, etc. » (1987, p.182).

En fait, dans la lutte que se livrent les différentes couches de la société tchadienne, principalement entre les "Sudistes" (francophones "occidentalisés") et les "Nordistes" (islamisés avec penchant vers l'Orient) pour le contrôle du pouvoir politique, socio-économique, etc., à certaines occasions, le choix de la langue de communication prend une autre valeur et cesse, en effet, d'être neutre : sur la base du principe que l'Etat est bilingue, le francophone peut expressément ne communiquer qu'en français en se disant que l'autre n'avait qu'à l'apprendre et vice versa. Toutefois, selon le contexte et les opportunités, *le principe de coopération*, l'emporte sur celui de l'adversité injustifiée ; et souvent, les interlocuteurs se dépassent, convergent et satisfont leur besoin communicationnel, selon les cas, en arabe dialectal.

Conclusion

Les langues de l'administration au Tchad sont le français et l'arabe, qui est en situation de diglossie. Le français a été, longtemps, la seule langue de la mobilité et de l'ascension sociale. L'arabe langue co-officielle depuis 1978, fait émerger une élite arabisante, dont les membres manifestent, parfois ostensiblement leur *appartenance groupale*, à travers la pratique de l'une ou l'autre variété nonobstant leur connaissance ou non par l'interlocut.eur/rice, fut-il/elle francophone. Cependant, la réalité est là, qui oblige à des « manœuvres linguistiques » en vue de réussir les conversations.

Le fonctionnement des échanges langagiers se fonde essentiellement sur la convergence linguistique, *l'adaptation communicative*, et ceci, consécutivement à un insuffisant accès et une faible maîtrise des langues co-officielles par la plupart des interactants.

Références bibliographiques

Azzi, A. (1994). La dynamique des conflits intergroupes et les modes de résolution de conflits. In Bourhis R. et Leyens J-P., (Eds). *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*. (pp.293-319). Liège : Mardaga.

Bourhis, R. Y., Lepicq D., Sachdev I. (2000). La psychologie sociale de la communication multilingue. In *DiversCité & Langues*, Vol.V. En ligne, <http://www.telug.quebec.ca/diverscite>, consulté le 20/08/2020.

Calvet, J-L. (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris, Payot.

Djarangar, D. I. (2007). L'arabe et le français au Tchad : pour une éducation multilingue. Université de N'djamena, 14p.

Djarangar, D. I., Reoutarem S., Dionnodji T., Doumpa M., Fatime P., Ali M., (2012). La langue française au Tchad, in *La langue française en Afrique*, AUF, Observatoire de la langue française, pp.42-45.

Giles, H., Coupland & Coupland (1991). Contexts of Accommodation. *Developments in applied sociolinguistics*, Cambridge Univ. Press ; Paris : Maison des Sciences de l'Homme.

Giles, H., & Coupland, N. (1991). *Language: Contexts and consequences*, Milton Keynes: Open University Press.

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interactions*. Paris, Minuit.

Grosjean, F. (1982). *Life with two languages. An introduction to bilingualism*. Cambridge MA, London: Harvard University Press.

Gumperz, J. (1989). *Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle*. Paris : Les Editions De Minuit.

Gumperz, J. (1989). *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*. Université de la Réunion. Paris. Éditions l'Harmattan.

Kielhofer, B. (1987). Le « bon » changement et le « mauvais » mélange de langues ; in *Devenir bilingue-parler bilingue*. Tübingen : Niemeyer.

Kerbrat-Orecchioni, C., (2001). *Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*. Paris. Nathan/VUEF.

Lüdi, G. & Py, B., (2003). *Etre bilingue*. Berne. Peter Lang.

Lüdi, G. & Py, B., (1995). *Changement de langage et langage du changement : aspects linguistique de la migration interne en Suisse*. Lausanne. L'Age d'Homme.

Lüdi, G. (éd.). (1987). *Devenir bilingue-parler bilingue*. Tübingen. Niemeyer.

Matthey, M., (2008). Comment communiquer sans parler la langue de l'autre? In, Virginie, C. & Grin, F. *S'entendre entre langues voisines : vers l'intercompréhension*. (pp. 113-129).Genève. Georg éd.

Marinette, M. & De Pietro J-F. (1997). La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée? In, Boyer, Henri (éd.) (1997). *Plurilinguisme: «contact» ou «conflit» de langues?* (pp. 133-190). Paris. L'Harmattan.

Mba, G. & Guewou, I., (2017). La dévitalisation du patrimoine linguistique en contexte urbain : une analyse de l'alternance codique dans les parlers ghómálá' dans la ville de Yaoundé. In *journal of the Cameroon academy of sciences*, Vol.13 No. 3, pp. 101-118.

